

[Français]

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question à l'honorable ministre des Finances.

Nous dirait-il si la Constitution canadienne a été amendée et quand, pour donner de tels pouvoirs au gouverneur de la Banque du Canada, relativement à l'augmentation des taux d'intérêt?

[Traduction]

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre des Finances une question supplémentaire pour faire suite à celle du chef de l'opposition. Étant donné que d'après la réponse du ministre la sortie de fonds sera probablement très faible et même négligeable à moins qu'ont n'élève le taux d'escompte commercial, le gouvernement et le gouverneur de la Banque du Canada ne feraient-ils pas mieux d'arrêter autrement cette sortie en employant des mesures de contrôle limitées et discrétionnaires à propos du change étranger au lieu d'imprimer une nouvelle hausse aux taux d'intérêt?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Il me semble que la question est litigieuse. Telle est mon impression, mais étant donné l'importance de la question, le ministre pourrait peut-être y répondre.

L'hon. M. Benson: Nous ne songeons pas à contrôler les changes à l'heure actuelle. Je dois dire que nos réserves ne sont pas gravement entamées, mais si la situation continue à évoluer comme l'indiquaient les chiffres sur les dépôts réversibles publiés la semaine dernière par la Banque du Canada, c'est qu'il y a un problème à résoudre et nous avons pris les mesures nécessaires.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, le ministre nous dirait-il à quoi sert aux Canadiens d'augmenter à nouveau le taux d'intérêt, si cette hausse n'a qu'un effet négligeable sur les sorties de fonds?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question supplémentaire prête à controverse, selon moi.

[Français]

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Finances.

Étant donné la décision du gouverneur de la Banque du Canada de hausser le taux d'escompte, et étant donné aussi, d'après sa déclaration, que l'honorable ministre n'a pas été consulté à cet égard, ce dernier est-il prêt à nous dire s'il est disposé à inciter les banques à charte canadiennes à ne pas hausser leurs taux d'intérêt?

[Traduction]

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, tout d'abord j'ai dit que j'ai été vraiment consulté

par le gouverneur de la Banque du Canada, non pas le contraire. Et avant cela, j'avais exprimé l'espoir que les banques à charte n'augmenteraient pas leur taux préférentiel.

[Français]

M. Fortin: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre des Finances.

Je constate que l'honorable ministre n'a peut-être pas compris ma question. Je lui demandais s'il a l'intention d'entamer des pourparlers avec les banques à charte afin de réglementer les taux d'intérêt et d'en empêcher la hausse.

M. l'Orateur: Il me semble que l'honorable député répète une question qui a été posée il y a quelques instants.

M. Latulippe: Monsieur l'Orateur, je désire également poser une question supplémentaire.

L'honorable ministre des Finances dirait-il à la Chambre s'il appartient aux pays étrangers ou au gouvernement de prendre des décisions relativement aux taux d'intérêt?

[Traduction]

M. Max Saltsman (Waterloo): Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire pour le ministre des Finances. Il s'agit de la nouvelle, parue ce matin, que les prêts bancaires avaient augmenté de 221 millions de dollars, malgré les pressions exercées par Ottawa. Compte tenu du résultat de ces pressions, le ministre des Finances nous dirait-il s'il songe à de nouvelles mesures pour restreindre l'émission de crédit au Canada et réduire les taux d'intérêt?

L'hon. M. Benson: Les pressions exercées par Ottawa se feront et se font déjà sentir sur les banques. Les chiffres mentionnés par le député remontent à huit ou dix jours, je crois, et la situation sur ce point change toutes les semaines.

M. l'Orateur: Le député de Waterloo a une dernière question supplémentaire à poser.

M. Saltsman: Merci, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il assurer à la Chambre que si cette escalade du taux d'intérêt ne se stabilise pas, il aura des mesures d'urgence à proposer pour y mettre fin?

M. l'Orateur: Je dois, je le crains, considérer cette question comme hypothétique.

LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

LA SITUATION DES COUPLES MARIÉS ET SÉPARÉS

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser cette question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Elle a trait au sort de milliers de